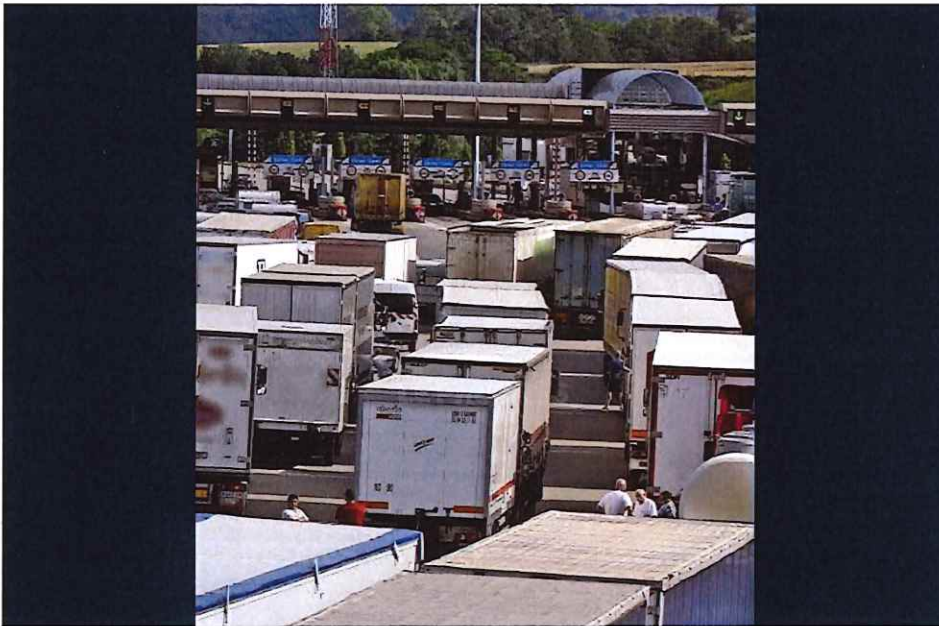


RHÔNE - TRANSPORT ROUTIER

Le cabotage illégal pèse de plus en plus lourd

Alors que les transporteurs européens ont le droit de faire trois livraisons en sept jours en France, les infractions à cette règle ont triplé dans la région. Cette concurrence déloyale cristallise des tensions.

Vu 224 fois | Le 31/10/2016 à 05:00 | Réagir



■ Pour lutter contre le cabotage illégal, les autorités réalisent des opérations de contrôles routiers aux barrières de péages et sur les aires de repos. Photo d'illustration Richard MOUILLAUD

Ces quatre prochains mois, une société polonaise de transports routiers ne pourra pas travailler en France. Le 11 octobre, elle a été condamnée par le préfet du Rhône à une interdiction de cabotage, après avoir abusé de cette règle. C'est la dernière condamnation en date dans la région, pour sanctionner cette pratique qui fait polémique.

Depuis 2009, les transporteurs européens peuvent faire trois livraisons supplémentaires sur le territoire français, en sept jours maximum, après leur arrivée en France dans le cadre d'un premier transport international. C'est le principe du cabotage, qui nourrit de plus en plus de tensions dans la profession. Son utilisation abusive s'est multipliée ces dernières années. En Auvergne-Rhône-Alpes, 145 infractions pour cabotage irrégulier ont été relevées entre janvier 2015 et aujourd'hui, selon la préfecture. C'est trois fois plus qu'en 2012, où les autorités régionales avaient sanctionné 47 routiers étrangers. Des excès de concurrence déloyale, qui exaspèrent Jean-Christophe Gautheron de l'Organisation patronale des transporteurs (OTRE) : « S'il y a des abus, c'est parce que les sociétés étrangères ont des charges sociales et fiscales très inférieures aux nôtres. Ils profitent de leur compétitivité pour s'emparer de nos marchés. » Ce qui est tout à fait légal en théorie, selon la loi européenne, à condition de respecter les trois cabotages autorisés en sept jours.

« Il faut une harmonisation européenne pour qu'on soit à égalité avec les transporteurs de l'Est », réclame-t-il. Car l'impact du cabotage sur l'activité des sociétés est largement avéré dans le Rhône. « Nous sommes moins compétitifs qu'eux à cause des écarts salariaux entre chauffeurs, souligne Eddy Filippi, des transports Rollin. Il faudrait davantage de contrôles et une loi plus stricte. » A Décines, M^{me} Favero, d'ALM Trans Industries, prône une interdiction pure et simple : « Stop au cabotage ! Ils ont cassé les prix et on n'arrête plus de perdre des marchés. » Si les règles européennes sont pointées du doigt, certains remettent aussi en cause les sociétés françaises. « Le problème vient des donneurs d'ordre, ceux qui leur donnent des cabotages à effectuer », glisse ce chef d'une PME de l'ouest lyonnais. « Oui, des entreprises ne jouent pas le jeu », admet Jean-Christophe Gautheron, qui milite pour l'instauration « d'une charte de bonne pratique pour ramener des marchés à nos conducteurs ». Pour assurer des livraisons, des patrons de sociétés de transport françaises iraient même jusqu'à affréter des routiers de l'Est, dont les prix sont imbattables. Mais ce transporteur tempère : « Des entrepreneurs sont obligés d'affréter à des étrangers pour obtenir des marchés car il en va de leur survie économique. Le système est fait comme ça. Il ne faut pas leur jeter la pierre. » Le cabotage n'a pas fini de diviser le monde du transport.

M^{me} Favero, d'ALM Trans Industries

Stop au cabotage ! Ils ont cassé les prix et on n'arrête plus de perdre des marchés.

Yoann Terrasse

Tags : SOCIAL - LÉGISLATION DU TRAVAIL - SOCIÉTÉ - MOYEN DE TRANSPORT - RHÔNE 69

VOUS AVEZ AIMÉ CET ARTICLE ?
PARTAGEZ-LE !



ENVOYER A UN AMI



IMPRIMER

Tags de l'article

SOCIAL LÉGISLATION DU TRAVAIL
SOCIÉTÉ MOYEN DE TRANSPORT
RHÔNE 69

DANS LA MÊME RUBRIQUE



RHÔNE
Villeurbanne: le démantèlement du bidonville de la Feysse est en cours

DOLE - INSOLITE
Deux Gillets jaunes se sont « mariés » sur le rond-point

SOCIAL - EMPLOI
Gillets jaunes : Amazon licencié pour « comportement déloyal »

TOUS LES ARTICLES

Newsletters

Chaque matin, recevez toute l'actualité de votre département par mail.

Inscrivez-vous gratuitement

JOURNAL EN NUMÉRIQUE

Télécharger l'édition de
Edition du Soir Rhône

TÉLÉCHARGEZ VOTRE
EDITION EN
NUMÉRIQUE

